



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



08798-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.287/10

22 janvier 1979

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Réunion d'experts sur le financement  
du développement industriel

Vienne (Autriche), 6-8 décembre 1978

**RAPPORT FINAL**

**TABLE DES MATIERES**

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 3	3
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	4	4
I. ORGANISATION DE LA REUNION	5 - 10	7
II. RESUME DES DEBATS	11-49	9
A. Ressources financières disponibles et nécessaires pour atteindre l'objectif de Lima d'ici à l'an 2000	11-20	9
B. Sources multilatérales et bilatérales de prêts	21-25	12
C. Accès aux marchés de capitaux	26-39	13
D. Investissements étrangers directs	40-45	18
E. Méthodes non classiques de financement industriel	46-49	20

**ANNEXES**

I. Liste des documents	22
II. Liste des participants	24

## INTRODUCTION

1. La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), convoquée à Lima (Pérou) en mars 1975, avait recommandé à l'ONUDI d'étendre son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en voie de développement, ainsi qu'entre ces derniers<sup>1/</sup>. Ces consultations devaient avoir pour objet d'aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs d'industrialisation, et notamment à porter à 25 % au moins leur part dans la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000.
2. Conformément aux directives du Conseil du développement industriel, organe directeur de l'ONUDI, les réunions de consultation de 1977 et 1978 ont porté sur les secteurs suivants : engrais, sidérurgie, cuirs et articles en cuir, huiles et graisses végétales. Des préparatifs se poursuivent pour la tenue de consultations dans cinq autres secteurs, à savoir les machines agricoles, la pétrochimie, les agro-industries, les biens d'équipement et les produits pharmaceutiques. Les premières consultations ont permis de constater que certains problèmes, tels que le financement et la formation de la main-d'œuvre industrielle, sont communs à tous les secteurs. Le Conseil du développement industriel, faisant sienne cette constatation, a recommandé que la question du financement industriel soit traitée de la manière suivante :

"Le Secrétariat étudiera, en rassemblant toutes les informations pertinentes, les besoins des pays en développement en ce qui concerne le financement du développement industriel; le Directeur exécutif fera rapport au Conseil à sa treizième session sur les conclusions de cette étude, en vue de permettre au Conseil d'envisager la convocation en temps voulu d'une réunion de consultation sur le financement et l'industrialisation dans les pays en développement"<sup>2/</sup>

---

<sup>1/</sup> "La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels" (brochure publiée par l'ONUDI sous la cote PI/38), § 66.

<sup>2/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, supplément No 16, § 169 b).

3. La réunion d'experts a donc été convoquée pour traiter de ce sujet en s'inspirant de documents de synthèse<sup>3/</sup> établis par le Secrétariat de l'ONUDI, et pour participer à la formulation de conclusions et de recommandations sur les questions qui pourraient être étudiées par une éventuelle réunion de consultation sur le financement industriel.

#### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4. Compte tenu de l'intérêt commun qu'ont les pays développés et les pays en développement à améliorer les mécanismes de financement industriel par une action concertée entreprise au niveau international, de l'analyse fournie par le Secrétariat de l'ONUDI et des débats de la réunion, les participants sont tombés d'accord pour reconnaître que les thèmes énumérés ci-après mériteraient d'être étudiés de façon plus approfondie lors d'une éventuelle réunion de consultation sur le financement industriel.

##### Intermédiation

1) La double intermédiation s'entend des emprunts consentis par les banques privées à des institutions publiques de crédit qui, à leur tour, prêtent les fonds à plus long terme aux entreprises industrielles des pays en développement. Cette méthode est appliquée dans certains pays, et il conviendrait d'en étudier l'application aux pays en développement. Une consultation internationale serait utile notamment pour déterminer celui des partenaires qui doit prendre à sa charge les risques et les différences de taux d'intérêts.

##### Accès aux marchés de capitaux

2) Pour faciliter l'accès aux marchés des capitaux, la proposition dite "mexicaine", qui prévoit un système de garanties multilatérales à long terme, devrait être étudiée d'urgence. Le problème supplémentaire que représente l'assurance

---

<sup>3/</sup> Voir annexe.

du risque accru résultant des demandes considérables de financement mérite d'être examiné, étant donné l'intérêt que manifestent les pays en développement et les pays industrialisés à l'égard des transferts de biens d'équipement.

#### Cofinancement (combinaison d'investissements publics et privés)

3) Le cofinancement, méthode qui consiste à financer l'industrie au moyen de fonds du secteur privé associés à des fonds provenant d'institutions de financement multilatérales et autres institutions publiques, devrait être étudié d'une manière plus approfondie et utilisé plus rationnellement. Il pourrait s'avérer nécessaire de conclure des accords internationaux spéciaux pour augmenter la masse de fonds ayant cette origine.

#### Système de garanties mutuelles

4) Ce système, qui concerne les investissements étrangers dans les pays en développement, prévoit une garantie accordée aux investisseurs étrangers contre les risques extra-commerciaux. Il semble prématuré d'envisager un plan de garanties multilatérales à l'échelle mondiale, mais des mesures devraient être prises dans deux cas plus limités : premièrement, pour étendre à d'autres pays les systèmes existants d'accords bilatéraux de protection des investissements; deuxièmement, pour rechercher la possibilité de mettre en place des systèmes de garanties multilatérales à l'échelon régional, en s'inspirant du plan inter-arabe de garantie.

En outre, il faudrait prévoir un système de garanties séparées pour l'investisseur local en ce qui concerne les résultats d'exploitation à long terme et les résultats obtenus par le partenaire étranger. Étant donné que ces plans ne peuvent être mis en oeuvre de façon isolée, l'ensemble des garanties pourrait être examiné lors d'une réunion de consultation.

Financement des petites et moyennes entreprises

5) Les possibilités de coopération entre pays industrialisés et pays en développement pour encourager les petites et les moyennes entreprises des pays en développement méritent un examen plus approfondi et des dispositions institutionnelles s'imposent, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement.

Coopération entre pays à économie planifiée et pays en développement

6) Etant donné les perspectives d'accroissement des ressources financières mises à la disposition des pays en développement par les pays industrialisés à économie planifiée, les moyens d'intensifier cette coopération, y compris la possibilité d'une coopération tripartite avec les entreprises des pays à économie de marché, devraient être étudiés lors d'une réunion mondiale de consultation.

Accords de règlement en produits

7) Parmi les accords de coopération industrielle les plus récents, il faut retenir la formule des accords de règlement en produits, qui peut donner une impulsion à l'industrialisation grâce à l'accroissement des recettes d'exportation, à l'ouverture de nouveaux débouchés et à la prolongation de la coopération industrielle. Un examen approfondi de cette formule relativement nouvelle paraît s'imposer,

## I. ORGANISATION DE LA REUNION

5. La réunion d'experts sur le financement industriel, à laquelle étaient invités 24 participants venus de 16 pays et les représentants de quatre organisations internationales, s'est déroulée à Vienne, du 6 au 8 décembre 1970.

6. La réunion a été inaugurée par M. Erich Becker-Boost, Directeur du Bureau du programme de coopération en matière d'investissements - Programme de coopération Banque mondiale/ONUDI, qui en a également assumé la présidence. Accueillant les participants au nom du Directeur exécutif, M. Becker-Boost a énuméré les raisons qui incitaient l'ONUDI à proposer une réunion de consultation consacrée au financement industriel. Il a souligné le caractère particulier du financement des projets industriels en insistant sur le fait que le transfert des ressources financières est souvent accompagné de transferts de techniques et de connaissances en matière de gestion ou de savoir-faire, et que ces transferts dépendent aussi de la capacité d'assimilation des pays en développement. Il a en outre déclaré que, si les projets industriels devaient être financièrement et économiquement viables pour attirer des capitaux à risque, ces projets devaient cependant bénéficier de conditions et de modalités spéciales concernant le remboursement des prêts et la longueur des délais de grâce afin de compenser, en partie au moins, les inconvénients auxquels devaient faire face les nouvelles industries des pays en développement. A cet égard, les risques d'inflation et les fluctuations des taux de change devaient également être pris en considération. Par ailleurs, M. Becker-Boost a souligné l'intérêt qu'avaient les pays développés comme les pays en développement à améliorer les mécanismes actuels de financement industriel, et il a ajouté que cette question devrait faire d'urgence l'objet de débats dans une conférence mondiale du genre de celles organisées par l'ONUDI, à laquelle pourraient participer tous les membres de l'Organisation des Nations Unies.

7. En plus des quatre questions énumérées dans l'aide-mémoire, a déclaré le Président, une réunion de consultation permettrait de traiter de nombreux autres sujets. A cette fin, il a invité les experts à se pencher sur les questions suivantes, entre autres : influence du choix des techniques sur le financement; moyens d'encourager les prises de participation locales dans les investissements industriels; apports

interrégionaux (par exemple investissements inter-arabes), interaction des gouvernements et des institutions locales de financement du développement; effets d'une amélioration des termes de l'échange sur les possibilités d'assistance financière extérieure (besoins en financement externe contre recettes d'exportation); problème du financement des petites entreprises; moyens d'utiliser d'une manière productive une partie des 400 milliards de dollars US, actuellement consacrés aux dépenses d'armements, pour industrialiser les pays en développement.

8. Le Chef de la section des négociations de l'ONUUDI a énuméré les objectifs du système de consultations et a décrit les procédures qui avaient été adoptées, ainsi que les résultats enregistrés. Les réunions de consultation organisées jusqu'à présent avaient permis d'acquérir une meilleure connaissance de la situation économique mondiale et de son incidence sur certains secteurs industriels. Le système permettait de trouver des solutions aux problèmes que pose l'augmentation de la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale, sans pour autant compromettre les intérêts des pays développés. Il contribuait de cette façon à accroître la coopération et la compréhension industrielles au niveau international.

9. La réunion a été consacrée aux sujets prévus dans l'aide-mémoire<sup>4/</sup> :

- a) Ressources financières disponibles et nécessaires pour atteindre l'objectif de Lima d'ici à l'an 2000;
- b) Sources bilatérales et multilatérales de prêts;
- c) Accès aux marchés de capitaux;
- d) Investissements privés directs d'origine étrangère;
- e) Autres thèmes possibles (moyens non classiques de financement industriel tels que coopération trilatérale, accords de règlement en produits, accords de crédit-bail, etc.)

---

<sup>4/</sup> On avait proposé d'étudier les problèmes particuliers aux pays les moins avancés et autres pays moins intéressants pour les investissements étrangers sous le point de l'ordre du jour correspondant, comme suggéré dans l'ordre du jour provisoire.

10. Les documents présentés à la réunion sont énumérés en annexe.

## II. RESUME DES DEBATS

### A. Ressources financières disponibles et nécessaires pour atteindre l'objectif de Lima d'ici à l'an 2000

#### Aspects quantitatifs du financement global

11. Les participants ont constaté que les montants approximatifs des ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima semblaient considérables. Ils ont néanmoins convenu qu'un déficit de 100 à 120 milliards de dollars des Etats-Unis serait enregistré pour la période de six ans qui s'achèvera en 1985. Encore ces chiffres leur ont-ils paru inférieur à la réalité pour plusieurs raisons : le coefficient marginal de capital adopté était plutôt faible; les besoins de financement pour la mise en place de l'infrastructure industrielle dans les pays en développement avaient été sous-estimés; enfin, les prévisions financières devraient englober les biens d'équipement non importés. En outre, les participants ont insisté sur le fait que l'industrie n'était pas le seul secteur dont il fallait assurer le financement, et que d'autres secteurs (agriculture, transports, santé publique, etc.) exigeaient eux aussi une augmentation considérable des investissements.

12. La question essentielle était de savoir comment combler le déficit entre le niveau actuel et le niveau probable des besoins financiers. On pourrait y parvenir en augmentant les apports financiers totaux dans des proportions considérables et en attribuant un pourcentage constant à l'industrie. On pourrait y parvenir aussi en augmentant - jusqu'à 50 % environ - la part de l'industrie dans un total constant. On pourrait enfin opérer des transferts supplémentaires grâce à des moyens non classiques de financement industriel (accords de règlement en produits, accords de troc, accords de crédit-bail, etc.),

13. Plusieurs participants ont constaté que le système financier international avait fait preuve jusqu'à présent d'une grande souplesse. D'autres ont souligné le fait que les pays producteurs de pétrole dans leur ensemble, étaient devenus récemment importateurs nets de capitaux, alors que précédemment, ils étaient fournisseurs nets. Ce facteur risquait de rendre moins souple le système financier, qui était naguère fondé sur l'excédent provenant de ces pays. Le problème de l'inflation mondiale ayant été évoqué, les participants ont noté que la satisfaction de besoins accrus en capitaux n'irait pas désormais sans risque de crise monétaire. On ne pouvait donc pas extrapoler directement à partir de l'expérience acquise.

#### Aspects quantitatifs des divers types de financement

14. Les participants sont tombés d'accord pour constater que le niveau général des transferts publics était stationnaire et que les perspectives n'étaient pas favorables.

15. Plusieurs orateurs ont estimé que l'emploi des crédits multilatéraux était limité par la pénurie de projets viables, et que cet état de choses était dû au fait que les transferts publics avaient été réorientés vers des pays moins bien armés pour identifier les projets industriels, ainsi qu'au durcissement des conditions auxquelles les prêts multilatéraux étaient accordés au pays en développement à revenu moyen. Les participants sont convenus que ces sujets méritaient un examen approfondi.

16. Certains participants ont fait observer que les projets industriels devaient être rentables à long terme, compte tenu de la période de démarrage relativement longue au cours de laquelle les charges financières initiales considérées généralement comme normales risquent de se révéler trop lourdes. Il en allait de même pour les projets orientés vers le marché national des pays dont la balance des paiements est déficitaire.

17. En ce qui concerne les investissements étrangers directs, les participants ont exprimé des opinions divergentes sur leur importance relative et sur les tendances enregistrées récemment dans ce domaine.

18. Le problème de l'accès aux marchés de capitaux a été examiné dans le cadre de la fourniture des crédits nécessaires. Ce marché serait en mesure d'accroître sa contribution, sous réserve de garanties adéquates. Les participants ont estimé que les banques

transnationales étaient préoccupées par les problèmes suivants : législation en vigueur dans le pays bénéficiaire et modifications susceptibles d'y être apportées; limites dans lesquelles les banques sont autorisées à faire des prêts (plafonds de crédits); endettement général des pays indépendamment de la viabilité du projet en cause. Les plafonds de crédits étaient également influencés par la réticence des gouvernements membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à accroître le montant de la garantie accordée aux crédits à l'exportation en raison de leurs engagements généraux. On a émis l'opinion qu'une augmentation du financement conjoint (public et privé) semblait présager une augmentation des moyens mobilisés pour financer des échanges. On a constaté aussi que la stagnation relative des apports publics avait entraîné une augmentation importante du financement provenant de sources privées.

19. D'autres orateurs se sont montrés sceptiques quant aux conditions et modalités en vigueur sur les marchés de capitaux, qui fréquemment leur paraissaient incompatibles avec les difficultés de démarrage de nombreux projets industriels par ailleurs économiquement viables. Ils ont fait observer que les pays n'avaient pas tous également accès aux marchés de capitaux et que certains sont défavorisés à cet égard, notamment les pays les moins avancés ou ceux que gênent les dettes accumulées en vue d'une industrialisation rapide. L'aptitude des marchés de capitaux à contribuer à l'expansion industrielle des pays en développement variait beaucoup, tant par la quantité des ressources que par les conditions applicables, et des changements importants se manifestaient périodiquement.

20. Les participants sont convenus que les problèmes suivants devraient faire l'objet d'un examen approfondi :

- a) Notion de viabilité d'un projet en fonction des différents types de financement;
- b) Tendances et perspectives des investissements étrangers directs;
- c) Possibilités et formes nouvelles de cofinancement (crédits publics et privés);
- d) Inégalités dans l'accès aux marchés de capitaux et nécessité du cautionnement de garantie;
- e) Possibilités et moyens de lier le redéploiement des industries à l'augmentation des exportations de biens manufacturés.

B. Sources multilatérales et bilatérales de prêts

21. Les participants ont noté l'importance des sources multilatérales et bilatérales de prêts, qui permettent notamment aux institutions financières des pays en développement de diriger les crédits à moyen terme et à long terme vers un plus grand nombre de projets industriels moins importants. Ils ont estimé qu'il y aurait intérêt à envisager la généralisation d'un système de financement des programmes lors d'une réunion de consultation, car le financement des programmes avait l'avantage de permettre aux pays en développement d'exercer un contrôle accru sur le choix des projets industriels et sur leur mise en oeuvre. D'autres participants ont insisté sur l'importance des accords de cofinancement. Ils ont émis l'opinion que les apports de fonds des pays industrialisés à économie planifiée augmenteraient considérablement à l'avenir; à ce sujet, les participants de ces pays ont mentionné les efforts faits pour diversifier les relations d'affaires avec les pays en développement, notamment en généralisant les accords de troc et les accords de règlement en produits, ou en combinant soutien financier, assistance technique et activités commerciales.

22. Certains participants des pays en développement ont estimé qu'il faudrait donner plus d'importance aux crédits multilatéraux, actuellement peu importants par rapport aux crédits bilatéraux. La raison qu'ils ont avancée est que l'assistance multilatérale semble être neutre, tandis qu'il arrive que l'assistance bilatérale octroyée pour un projet important affecte directement l'indépendance économique du pays bénéficiaire ou entraîne un accroissement des coûts.

23. Les banques régionales de développement accordent une priorité relativement faible au secteur industriel et plusieurs participants ont déclaré qu'il faudrait se préoccuper du manque de ressources financières disponibles à des conditions avantageuses ou sous forme de dons. Ce problème a en partie empêché le financement de l'infrastructure industrielle de base. On a suggéré qu'il soit envisagé de modifier le taux limite de revenu par habitant de 520 dollars des Etats-Unis (valeur 1975), principal critère d'éligibilité pour les prêts accordés par l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale. Cette mesure a été jugée nécessaire en raison

de la dévaluation du dollar des Etats-Unis et du grand nombre de pays en développement désireux d'obtenir d'institutions multilatérales des prêts à des conditions intéressantes sans respecter obligatoirement ce critère. La même procédure pourrait s'appliquer à d'autres "fonds souples" tels que le Fonds africain de développement et le Fonds de développement européen. Le réapprovisionnement du Fonds africain de développement est également apparu comme souhaitable.

24. En ce qui concerne les prêts que la Banque mondiale consent au secteur industriel, on a déclaré que le volume actuel, qui est de 1,7 milliard de dollars des Etats-Unis par an, doublerait d'ici à 1965, ce qui représenterait une augmentation annuelle brute de 15 %, y compris l'inflation, et une légère augmentation dans la proportion des prêts au secteur industriel. Il s'ensuit que, d'ici à 1965, la Banque mondiale pourrait continuer à fournir entre 15 et 20 % des ressources extérieures affectées au financement du développement industriel.

25. Les participants ont également insisté sur le déficit important qui existe déjà entre les déboursements et les engagements, et sur la tendance de ce déficit à s'accroître.

### C. Accès aux marchés de capitaux

#### Caractère spécifique du financement industriel dans les pays en développement

26. Les participants ont estimé que l'augmentation du volume des besoins en capitaux étrangers au cours des cinq prochaines années ne devrait pas faire perdre de vue les aspects qualitatifs de ce financement. Ils ont constaté que la mise en oeuvre des politiques d'industrialisation nécessitait des apports financiers stables et investis pour de longues périodes. Plusieurs participants ont rappelé que le délai entre le moment où les capitaux sont investis et celui où ils deviennent productifs est généralement plus long dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Enfin, on a insisté sur le fait que le coût total des emprunts devait être maintenu à un niveau raisonnable, de façon à éviter aux pays en développement le poids intolérable d'un endettement international qui serait utilisé surtout pour honorer des engagements financiers antérieurs. Certains participants ont à cet égard évoqué les problèmes rencontrés récemment par leurs pays et les décisions difficiles prises pour résoudre ces problèmes.

27. Les participants ont étudié dans ce contexte les contributions actuelles et possibles des marchés de capitaux au financement du développement industriel.

Problèmes liés aux accords actuels de financement industriel par le biais des marchés de capitaux

28. Les participants ont fait état de leurs préoccupations sur les points suivants :

- a) L'accès inégal des pays en développement au financement par ces marchés. Exception faite de quatre ou cinq d'entre eux, les pays en développement sont exclus des marchés d'obligations, qui ont des taux d'intérêt fixes et ont de ce fait la préférence. Les obligations sont destinées aux investisseurs qui recherchent la sécurité - caisses de pension, maisons d'assurance, etc.- d'où les difficultés des pays en développement. Les marchés d'euro-crédits sont plus ouverts, mais ils n'assurent des investissements réguliers et importants qu'à un nombre limité de pays et à des taux d'intérêt flottants;
- b) Les risques d'instabilité du financement par les marchés d'euro-crédits pour les pays en développement considérés globalement ou individuellement. Les apports que les marchés de capitaux dirigent vers les pays en développement et l'admission à ces marchés d'un pays donné sont étroitement liés à la liquidité générale du marché, et notamment à l'importance de la demande des pays industrialisés par rapport aux crédits disponibles ainsi qu'à l'intensité de la concurrence entre banques transnationales. Si la demande des pays industrialisés augmente, la liquidité du marché risque de diminuer, ce qui entraîne une réduction des fonds dont peuvent disposer les pays en développement;
- c) Les délais moyens d'échéance sur les marchés d'euro-crédits sont souvent incompatibles avec les besoins du développement industriel. En outre, la durée maximale des prêts tend à changer trop rapidement, selon les fluctuations du marché;
- d) Les coûts financiers sont souvent élevés et aléatoires pour le pays emprunteur; l'importance de la prime de risque que les pays en développement doivent accepter de payer par rapport aux emprunteurs des pays industrialisés est fonction de l'intensité de la concurrence entre les banques.

- e) Le montant global de la dette des pays en développement à la fin de 1978 se situait d'après les estimations, aux environs de 350 milliards de dollars des Etats-Unis dont 30 % (c'est-à-dire 100 milliards de dollars) étaient dus à des banques d'affaires. Le déficit du compte courant des pays en développement atteindra probablement 150 milliards de dollars des Etats-Unis en 1985;
- f) La durée moyenne de tous les prêts est inférieure à six ans; pour sept ans le taux d'intérêt est en moyenne de 12 % par an, soit 1 % seulement au-dessus du LIBOR;
- g) Contrairement aux conditions de l'Union de Berne, il est proposé de prolonger l'échéance des crédits-fournisseurs au-delà de 10 ans;
- h) L'emprunt par habitant devrait-il être comparé aux recettes d'exportation par habitant ou au PNB ?
- i) Les émissions d'obligations des pays africains ne sont possibles que si les pays non africains deviennent membres de la Banque africaine de développement.

#### Solutions possibles au problème des échéances et des risques

29. Les participants, après avoir proposé plusieurs explications au problème des échéances et des risques, ont avancé des suggestions qui devraient permettre d'obtenir à l'avenir des contributions plus importantes et mieux réparties pour financer le développement industriel.

30. A leur avis, le principal problème était celui des risques inhérents au financement du développement industriel, qui étaient un obstacle important à l'intervention des capitaux privés. Certains participants ont fait observer que, pour l'emprunteur, les risques tenaient surtout aux fluctuations du coût de l'emprunt et à celles des taux de change. D'après certaines suggestions, la formule des versements annuels fixes, liés à un calendrier de remboursement souple, pourrait être une solution au premier type de risques; et les "paniers de devises", dont certaines institutions de prêt font actuellement l'essai, sembleraient être un moyen satisfaisant de résoudre le second problème. Les taux d'intérêt varient considérablement suivant les devises : 12 % par an pour le dollar des Etats-Unis, 1 % par an pour le franc suisse.

31. Pour les prêteurs, le risque de non remboursement des prêts représentait le danger majeur, dont découlaient diverses difficultés.

32. Le premier problème consistait à renseigner les prêteurs éventuels sur la solvabilité des emprunteurs : on a fortement insisté sur le fait que, notamment sur le marché des obligations, les renseignements sur la situation réelle des pays en développement étaient nettement insuffisants. Cet état de choses entraînait des attitudes irrationnelles de la part des investisseurs, mais on a fait observer que les groupes de pays ou les organismes régionaux, ayant une meilleure image de marque, seraient mieux placés qu'un pays isolé pour surmonter cet obstacle.

33. On a signalé que les institutions membres d'euro-marchés syndiqués éprouvaient moins de difficultés à cet égard, les banques multinationales ayant fait de gros efforts pour obtenir des renseignements sur la situation économique des pays en développement.

34. On a fait remarquer que le renouvellement d'un prêt posait de grosses difficultés en cas de crise financière dans le pays emprunteur. Il ne faut pas s'attendre à des délais de grâce de la part des banques d'affaires. Mais on pourrait rechercher une solution dans deux directions : la mise en place de procédures spécifiques de refinancement, ou le recours à la double intermédiation. Cette manière d'agir répondrait à la nécessité d'améliorer l'aptitude des institutions bancaires à consentir des prêts à long terme, compte tenu de la nature de leurs dépôts, qui sont généralement à très court terme. En outre, des procédures particulières s'imposaient pour reconduire les dettes lorsque les difficultés financières sont aggravées par l'effet de facteurs extérieurs à l'économie du pays en développement intéressé : effondrement des cours des produits, pléthore d'emprunteurs dans les pays industriels, catastrophes naturelles, etc. Ceci renforçait encore la nécessité d'examiner la question de l'intermédiation au niveau international.

35. Une solution classique au problème des risques consistait à répartir ceux-ci entre un grand nombre de prêteurs : c'est ainsi que la technique des marchés d'euro-crédits syndiqués a permis d'accroître la contribution des banques d'affaires au financement des pays en développement, en facilitant la diversification géographique et sectorielle des portefeuilles de risques. Le cofinancement a ouvert lui aussi de nouvelles perspectives dans ce domaine : il permet en effet de partager les risques

entre les prêteurs du secteur public et les prêteurs du secteur privé, et donne à ces derniers une garantie supplémentaire de voir réussir un projet financé de cette manière et bénéficiant de l'intervention d'organismes tels que la Banque mondiale ou les banques régionales. La Société financière internationale (SFI) a joué un rôle similaire pour les capitaux à risques. On a souhaité qu'il soit créé d'autres institutions du même genre, en plus des institutions bilatérales.

36. Les participants ont réagi diversement à la question de l'emploi de l'assurance crédit, notamment pour financer les exportations de biens d'équipement. Ils se sont demandé si le volume croissant des pertes récemment subies devait être évalué par rapport au montant des primes d'assurance ou par rapport à l'effet bénéfique de l'accroissement des exportations de matériel sur l'économie des pays industrialisés.

37. Quel que soit le type de prêt, les participants ont déclaré attacher une grande importance à la question des garanties. Le niveau d'endettement des pays en développement, actuellement acceptable pour les prêteurs, pourrait être relevé dans des proportions considérables si l'on élabore progressivement des plans de garantie satisfaisants. Il semblait utile d'étudier plus attentivement les garanties multinationales pour les émissions d'obligations, telles que la proposition dite "mexicaine" qui pourrait fonctionner soit en tant que complément, soit en tant que solution de rechange au système de garanties offert par la Banque mondiale et par les banques régionales.

38. Certains participants ont estimé que l'importance accordée aux problèmes de garanties et d'échéances montrait que les problèmes généraux d'intermédiation financière n'avaient pas encore trouvé de solution globale au niveau international. Cette observation s'appliquait au problème de l'écart entre les préférences et les besoins des emprunteurs en matière d'échéance et de risques, à celui de la centralisation des renseignements sur les risques des emprunteurs, à celui du contrôle des organismes et instituts financiers et enfin au problème du maintien de la liquidité générale du système.

39. Les participants ont en général reconnu qu'il était nécessaire d'améliorer la compréhension et la connaissance concrète des risques inhérents au financement du développement industriel et des moyens de répartir ces risques plus équitablement. Etant donné la complication croissante des techniques financières et des opérations des banques transnationales, l'octroi d'une importante assistance technique pourrait avoir des incidences réelles sur la création d'un système de coopération au sein du Tiers monde.

#### D. Investissements étrangers directs

40. Les experts ont examiné la question du volume des investissements étrangers directs, de leurs tendances passées et de leurs perspectives d'avenir. Les données statistiques sur ce sujet manquent de précision; toutefois, on a fait observer que le volume des investissements étrangers privés dans les pays en développement, après une période de stagnation qui remontait à 1956, avait augmenté de 5 % par an en termes réels depuis 1970. Le progrès indiqué par ce chiffre était nettement inférieur à celui des investissements consentis par les banques d'affaires. Les investissements étrangers directs étaient concentrés dans une dizaine de pays en développement, et 30 % seulement de leur montant avaient été attribués au secteur industriel. On s'est inquiété des perspectives d'avenir. Certains participants ont estimé que l'on se trouvait en face d'un déclin irréversible, d'autres ont jugé impossible de généraliser.

41. Toutefois, les participants ont estimé que le secteur des affaires avait une grande facilité d'adaptation et ils ont rappelé que le nombre de coentreprises entre pays industrialisés à économie planifiée et pays en développement allait en augmentant. La formule des investissements étrangers directs répondait au désir de nombreux pays en développement, car elle constituait un moyen satisfaisant de financer l'industrie sans augmenter la dette; d'ailleurs, cette formule ne pouvait pas toujours être remplacée par d'autres accords de coopération; enfin, elle demeurait probablement un des meilleurs moyens de transfert des techniques.

42. Pour que les investisseurs étrangers ne puissent pas être accusés d'exploiter la main-d'oeuvre des pays en développement, un participant a proposé d'adopter le concept du partage des moyens de production, qui implique la répartition des risques au stade de la production et à celui de la vente. La seule garantie contre la nationalisation, a-t-il indiqué, consistait à vendre progressivement des actions aux investisseurs locaux et à éviter les participations majoritaires. On a rappelé que les organismes d'investissement avaient généralement pour but d'assurer les approvisionnements de matières premières pour la transformation sur place, de faciliter les exportations d'installations et de matériel, de faire des bénéfices sur les investissements et de contribuer à la rentabilité des projets.

43. Plusieurs orateurs ont insisté sur l'importance des petites et moyennes entreprises. Les participants ont reconnu qu'une certaine imprécision entourait la notion de petites et moyennes entreprises dans les petits pays en développement par rapport aux pays industrialisés. Ils ont néanmoins reconnu que les petites et moyennes entreprises jouaient un rôle important dans l'industrialisation des premiers de ces pays. Ils ont également estimé que le problème essentiel à cet égard était un problème de confiance, et que l'on devait élaborer un système d'information qui permettrait aux entreprises des pays développés et des pays en développement d'apprécier les possibilités d'association au niveau international. On a souligné aussi que le système bancaire - Banque mondiale, banques de développement régionales et banques d'affaires privées - s'était déjà adapté à cette situation.

44. En outre, on a reconnu la nécessité d'offrir les garanties indispensables aux deux partenaires des contrats de coopération industrielle : des garanties d'exploitation au pays hôte, et des garanties de protection des investissements contre les risques non commerciaux aux partenaires étrangers. Il était nécessaire de définir clairement la réglementation à cet égard, afin de satisfaire les deux parties. En ce qui concerne le système de garanties multilatérales des investissements, les participants ont convenu qu'il serait prématuré, pour des raisons politiques, de faire une autre tentative. Cependant, des mesures pourraient être prises dans deux directions : d'abord, il devrait être possible d'étendre le système des accords bilatéraux de protection des investissements au niveau gouvernemental; deuxièmement, on pourrait

étudier la possibilité de conclure des accords multilatéraux de garantie au niveau régional, suivant le modèle de la Société interarabe de garantie et des études récemment entreprises par la Communauté économique européenne (CEE) pour compléter les plans nationaux de garantie lorsque des entreprises de plusieurs pays membres sont intéressées.

45. Les participants ont insisté sur l'importance des accords de coentreprises dans le cadre des accords intergouvernementaux à long terme. A cet égard, on a fait état de l'expérience des pays à économie planifiée en ce qui concerne leurs propres investissements directs étrangers. C'était là un moyen intéressant d'améliorer la coopération entre pays développés et pays en développement, et l'on a estimé souhaitable d'examiner les avantages et les inconvénients des accords intergouvernementaux à long terme. On a également constaté que la participation des institutions des pays à économie planifiée posait pratiquement les mêmes problèmes que celle des institutions des pays membres de l'OCDE.

#### E. Méthodes non classiques de financement industriel

46. Les participants, examinant rapidement les méthodes non classiques de financement industriel, se sont intéressés surtout aux accords de règlement en produits (prévoyant l'exportation d'installations avec fourniture d'assistance technique, en contrepartie desquelles le pays industrialisé exportateur achète ou commercialise les produits fabriqués) qui sont apparus comme un moyen de diminuer le poids considérable des achats de devises. Les participants ont examiné des exemples d'accords de ce genre entre pays développés à économie planifiée et pays en développement. L'expérience de la Banque mondiale permet aussi de conclure à la possibilité de ces accords.

47. Cette méthode de financement industriel, pratiquée avec succès dans les pays à économie planifiée, est une notion nouvelle pour les pays industrialisés de l'hémisphère occidental. Elle a l'avantage :

- a) De garantir des taux élevés d'emploi pour le pays exportateur comme pour le pays en développement intéressé;

- b) De garantir le fonctionnement satisfaisant du matériel livré;
- c) D'équilibrer les prix et de répartir les risques entre les partenaires;
- d) D'utiliser les moyens et l'expérience des pays industrialisés en matière de commercialisation.

48. Un débat a suivi sur les conséquences financières de ce mode de financement pour les organismes spécialisés dans la couverture des risques. On a fait remarquer que les accords de ce type pouvaient résoudre les problèmes dus à une mauvaise commercialisation; mais les pays en voie de développement ne devraient pas pour autant renoncer à profiter des autres occasions de commercialisation.

49. On a émis l'opinion que ces accords augmenteraient la confiance entre les exportateurs de techniques industrielles et leurs partenaires des pays en développement. Les contrats contenant des clauses de règlement en produits ou des dispositions similaires auraient en outre l'avantage de renforcer et d'étendre la coopération industrielle.

Annexe I

LISTE DES DOCUMENTS

Documents élaborés pour la Réunion ou à la suite de celle-ci

ID/WG.287/1	La nécessité d'étudier les aspects financiers du développement industriel prioritaire des pays en voie de développement	A, E, F
ID/WG.287/2	Accords cadres entre gouvernements et procédures de règlement des différends	A, E, F
ID/WG.287/3	Problèmes de financement de l'infrastructure industrielle	A, E, F
ID/WG.287/4	Note sur une suggestion concernant les garanties des Etats dans les contrats de coopération industrielle	A, E, F
ID/WG.287/5	Nouvelles filières de financement industriel par des sources commerciales	A, E, F
ID/WG.287/6	Responsabilités et obligations des partenaires de la coopération industrielle	A, E, F
ID/WG.287/7	<u>Provisional agenda</u>	A
ID/WG.287/8	<u>Background paper</u>	A
ID/WG.287/9	Perspectives d'intensification de la coopération commerciale et économique entre les pays socialistes et les pays en développement en ce qui concerne notamment les dispositions relatives aux paiements	A, F
ID/WG.287/10	Rapport	A, E, F, R

Documents mentionnés lors de la Réunion

JSG-4	<u>Financial resources required and available to achieve the Lima target</u>	A
JSG-5	<u>Developing country borrowing from commercial banks</u>	A
—	<u>Report of the ad hoc Expert Group Meeting on international leasing of industrial plants in developing countries (Vienne, 29-30 mai 1978)</u>	A

PI/61	<u>Financial resources for industrial projects in developing countries</u>	A
PI/38	Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels	A, E, F

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

M. Bouasria Belghoula, Président de la Banque extérieure d'Algérie  
11, Boulevard Amirouche, Alger

Allemagne (République fédérale d')

M. Manfred Ferber, Directeur de la Bayerische Landesbank,  
Munich

M. Alexander von Girsewald, Secrétaire, DEG,  
Dürerstrasse, Cologne

Argentine

M. Luis Bernardo Mey, Directeur, Banco Nacional de Desarrollo  
25, de Mayo 145, Buenos Aires

Etats-Unis d'Amérique

M. John Thomas Fogarty, Directeur général, Citicorp International Bank Ltd.  
335, Strand, London

M. Samir Seraphim, Vice-Président, Chase Manhattan Bank  
1 World Trade Center, Suite 4627, New York 10048

France

M. Antoine Le Clerc, Sous-Directeur de la Caisse centrale de coopération économique,  
233 Boulevard St-Germain  
75 007 Paris

Hongrie

M. Andrea Deak, Directeur général adjoint de la Banque nationale de développement,  
Budapest

Inde

M. Surendra A. Dave, Directeur général de la Banque de développement industriel de l'Inde  
Jolly Maker Chambers No 1  
227 Nariman Point  
Bombay 400021

Indonésie

M. Kunto Kuntoadji, Président de la Banque de développement de l'Indonésie, BAPINDO  
Gondangdia Lama 2-4, Djakarta, Pusat

Koweït

M. Mamoun Ibrahim Hassan, Directeur général de la Société interarabe de garantie des investissements  
B.P. 23568, Safat

Pays-Bas

M. August Kalff, Directeur général de la Société d'assurance crédit des Pays-Bas  
Keizersgracht 271-175, Amsterdam

Philippines

M. Edgardo L. Tordesillas, Vice-Président et Directeur général du Bureau des investissements  
Immeuble de l'industrie et des investissements  
Buendia Avenue, Makati, Metro Manila

République Dominicaine

M. Tomas A. Pastoriza, Président de la Financiera Dominicana S.A.  
P.O. Box 201-2, Saint-Domingue

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

M. Benjamin Berkoff  
53, Lansdowne Road, London W11 2LG

Suisse

M. Matthaus Wieland, Vice-Président du Crédit Suisse  
Zurich

Tchécoslovaquie

L. Milan Franek, Directeur du Département des politiques commerciales, FINCOM Ltd.  
12, Rue de Jérusalem, Prague 1

M. Jaroslav Votruba, Directeur général, FINCOM Ltd.  
12, Rue de Jérusalem, Prague 1

Union des Républiques socialistes soviétiques

M. Vadim Nikolaevich Zhelobov, Directeur de la Banque des investissements internationaux  
Moscou

Institutions spécialisées

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)  
(BIRD)

M. David L. Gordon, Sous-Directeur du Département du développement et du financement industriels  
Washington D.C. 20009, Etats-Unis d'Amérique

Organisations intergouvernementales

Banque africaine du développement (BAD)

M. Chawki Kerdoudi Kolali, Vice-Président  
Boite postale 1387, Abidjan, Côte d'Ivoire

M. François Xavier Loemba, Chargé des prêts  
Boite postale 1387, Abidjan, Côte d'Ivoire

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

M. Georg Hansen, Administrateur principal  
2, Rue André Pascoal  
75016 Paris, France

Organisations non gouvernementales

Chambre de commerce internationale (CIC)

M. Martin G. Wassell, Directeur économique  
30, Cours Albert 1er  
75008 Paris, France

Consultants

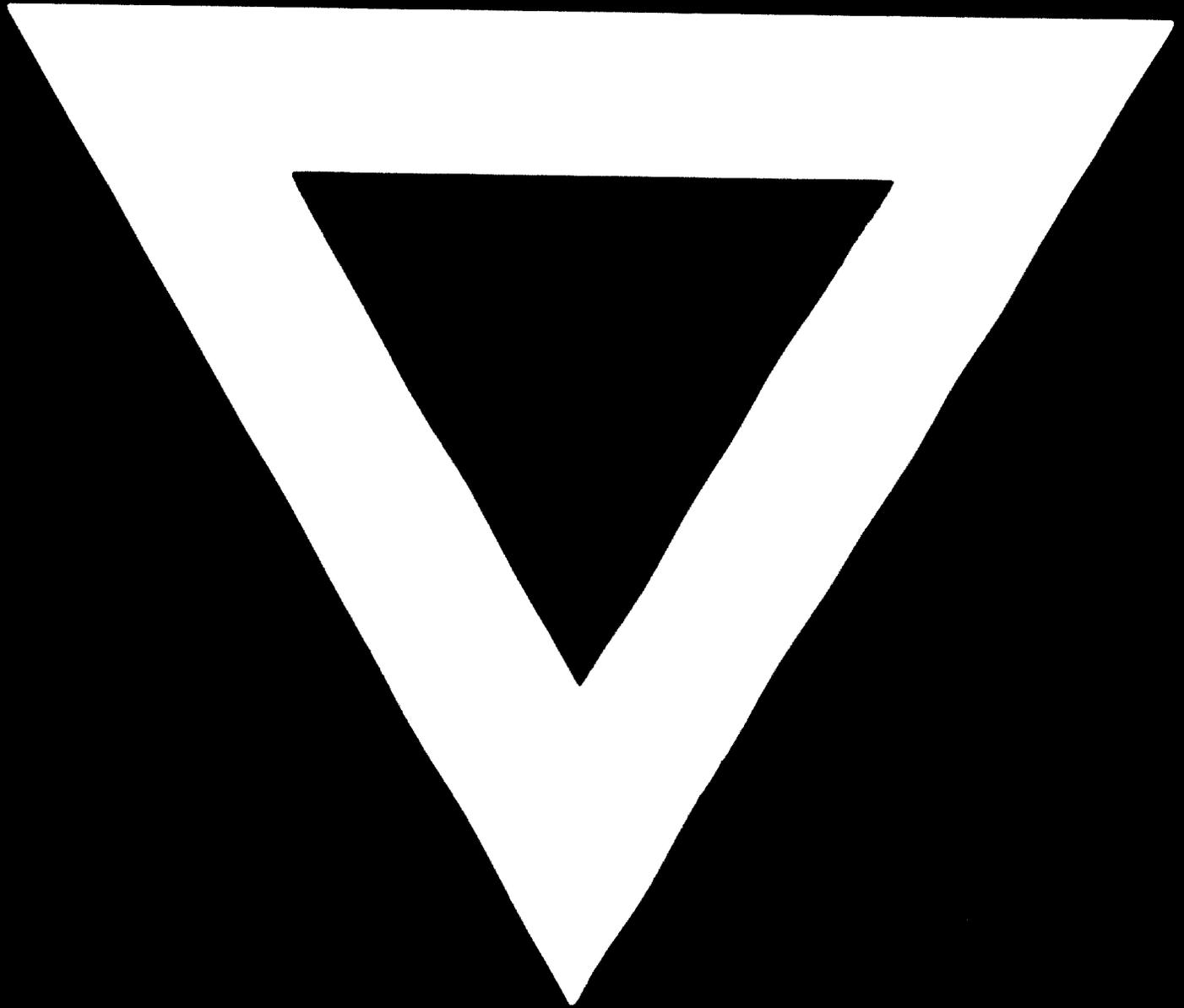
M. Pierre Judet, Maître de recherche, Centre de recherche sur l'industrialisation  
et le développement (CRID), I.R.E.P. - Université de Sciences Sociales  
B.P. 47 - Centre de tri  
38040 Grenoble, France

Mme Jeanne-Marie Parly, Professeur de sciences économiques - Université Paris-Dauphine  
20, Rue Abbé de l'Épée  
75005 Paris, France

M. Boguslaw Sosnowski, Professeur adjoint, Institut du Plan et des statistiques  
Al. Niepodleglosci 162, Varsovie, Pologne

M. André Tiano, Professeur à l'Université de Montpellier  
34000 Montpellier, France

**1-80**



**80.02.04**